

3 GR HABITAT
Société à responsabilité limitée
Au capital de 500 500,00 euros
Siège social : 14, Mail de la Méditerranée – Parc d'Activité Économique
Heliopole – 34550 BESSAN
518 301 544 RCS BÉZIERS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE LA GÉRANCE DU 21 JUILLET 2026

*L'an deux mille vingt-six,
Le vingt et un juillet,*

Le présent procès-verbal est signé au moyen d'une signature électronique qui respecte les exigences relatives à une signature électronique avancée prévues par le règlement (UE) n° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur, dit « règlement eIDAS ».

Le soussigné :

Monsieur Geoffrey GIMENEZ,

Demeurant 71, Rue Jean-Francois Remesy – Golf St Thomas – 34500 BÉZIERS,

Gérant de la Société 3 GR HABITAT, société à responsabilité limitée au capital de 500 500,00 euros, divisé en 550 parts sociales, constate que :

- Suivant acte sous signature privée en date du 26 juin 2026 par voie électronique via la plateforme DOCUSIGN, la société GEOFFREY GIMENEZ HOLDING a cédé à la société LGF OCCITANIE deux cent quarante-sept (247) parts sociales de 910,00 euros chacune lui appartenant dans la Société ;
- Suivant acte sous signature privée en date du 26 juin 2026 par voie électronique via la plateforme DOCUSIGN, la société CFM a cédé à la société LGF OCCITANIE cinquante-six (56) parts sociales de 910,00 euros chacune lui appartenant dans la Société ;
- Suivant acte sous signature privée en date du 30 juin 2026 par voie électronique via la plateforme DOCUSIGN, la société PRO'G HOME a cédé à la société LGF OCCITANIE deux cent quarante-sept (247) parts sociales de 910,00 euros chacune lui appartenant dans la Société.

La Société est intervenue à chaque acte de cession est un original de chacun d'eux lui a été remis.

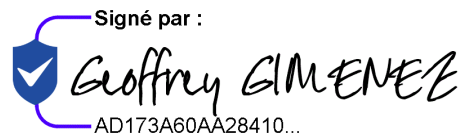
Ces déclarations faites, il constate que la modification statutaire décidée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire est devenue définitive à la date prévue, soit le 30 juin 2026.

De tout ce que dessus, le gérant a dressé le présent procès-verbal qu'il a signé après lecture.

Signé en la forme électronique à la date figurant en page des signatures.

Geoffrey GIMENEZ

Gérant

Signé par :
AD173A60AA28410...